



63

Juin 2025

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénèche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>

Lettre aux électeurs d'Ugny le Gay

GOYHENECHÉ Jean-Paul
55 Route de Guivry
02300 UGNY LE GAY

Mercredi 18 Juin 2025...

Chers concitoyennes et concitoyens,

Nous voilà à 10 mois des élections municipales de Mars 2026... Les dates précises, arrêtées par un décret pris en Conseil des ministres ne seront pas connues avant juillet... Dans un peu moins d'un an, donc, nous serons appelés aux urnes pour élire le Conseil Municipal qui présidera aux destinées de la commune pour la période 2026 à 2032...

Hors pour ces élections, la loi a modifié le mode de scrutin. En effet, alors que le panachage était jusqu'alors autorisé pour les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'Assemblée Nationale a décidé que dorénavant, le mode de scrutin serait le même pour toutes les communes: **le scrutin de liste paritaire et proportionnel**...

Pourquoi ? Et bien, pour respecter la parité, car il faudra autant de femmes que d'hommes sur les listes, le panachage interdisant cette égalité entre les sexes...

Nous n'aurons donc plus le droit au panachage! Il faudra donc élire la liste des candidats toute entière, sans avoir le droit de rayer ou d'ajouter des noms sur le bulletin, sous peine de nullité de notre vote !... La liste qui arrivera en tête se verra attribuer la majorité des sièges (soit 6 pour notre commune). Les 5 sièges restants seront répartis entre les listes en présence «proportionnellement» à leur résultat...

Ce mode de scrutin a un avantage formidable sur le précédent: il évitera toutes les intrigues et les basses manœuvres des électeurs irresponsables qui se servaient de ces élections pour régler des comptes personnels avec certains candidats...

Mais il nous oblige également à réunir sur une même liste un ensemble de personnes volontaires, motivées et prêtes à donner beaucoup de leur temps et de leur personne pour mener à bien un projet politique municipal clair, cohérent et ambitieux...

Cette équipe devra se fédérer autour d'un candidat Maire qui sera le garant de la cohésion, de l'unité et du dynamisme de notre village... Elle devra aussi élaborer un projet municipal qui englobera toutes les problématiques de la vie rurale, et plus particulièrement celles de notre petit territoire, sans en éviter aucune. Et croyez-moi, il y a du pain sur la planche ! Cette à cette seule condition que nous pourrions retrouver l'énergie, la vitalité et la solidarité qui faisait la fierté de notre village!

Concernant la candidature de Maire, je ne revendique pas cet honneur. J'estime être trop âgé pour pouvoir tenir ce rôle... Et j'ai la conviction qu'il faut des citoyens jeunes et actifs pour dépoussiérer et moderniser une politique municipale devenue ringarde et obsolète... Le renouvellement des responsables politiques n'est-il pas d'ailleurs le garant le plus sûr de notre démocratie ?...

Par contre si je n'ai aucune ambition pour le rôle de premier magistrat, je peux en revanche aider, informer, préparer et initier les candidats qui le souhaitent aux arcanes de la gestion municipale... Maire entre 1995 et 2008, conseiller municipal entre 2014 et 2020, observateur de la vie politique locale depuis plus de 30 ans, mon expérience dans le domaine m'autorise à revendiquer cette mission, et j'ai l'espoir que ceux qui aspirent à conduire les affaires de notre village seront prêts à faire l'effort de se former avant d'assumer les fonctions de conseiller municipal.

Mais ne tardons pas... Dix mois, c'est vite passé, et le temps nous est compté pour passer en revue tous les problèmes de notre commune !

Déjà, si vous êtes curieux de la vie de notre village, vous pouvez visiter le site internet que je rédige depuis Avril 2020, à l'adresse suivante :

<https://ugnylegay.ovh>

Vous y trouverez les feuilles de chroniques que j'ai intitulé «la Rive», que je rédige tous les mois depuis cette date...

Pourquoi la Rive ?

Eh bien pour faire écho au bulletin municipal que nous tenions lors du précédent mandat et que l'on avait nommé «le Hélot»... Le Hélot, c'est le rû qui coule à Ugnny le Gay, et qui en arrivant à Chauny, est appelé la Rive... Comme les affaires de notre village ne s'arrêtent pas aux limites de la commune mais débordent largement sur la politique intercommunale, je lui donc donné ce nom pour élargir notre vision des choses à la politique intercommunale... Car ne l'oublions pas, un certain nombre de services, et non des moindres, sont de la responsabilité de la structure intercommunale. C'est la cas des déchets ménagers, de l'eau, de l'assainissement, mais aussi des écoles et de l'aide sociale, d'une manière facultative...

La conduite des affaires municipales est donc une chose complexe, et il faut pas mal de "jus de crâne" pour en maîtriser tous les aspects...

Je suis donc à la disposition des femmes et des hommes de bonne volonté pour préparer le projet municipal qui sera mis en action pour la prochaine mandature 2026-2032...

Vous pouvez me contacter quand bon vous semble :

e-mail : goyheneche02@orange.fr
tél : 03 23 38 01 45
06 42 77 97 11

Avec mes plus cordiales salutations,

Jean-Paul Goyhénéche.

